



## 5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

S'agissant d'une profession réglementée dont l'accès est conditionné à l'acquisition complète de la certification professionnelle, le découpage en blocs de compétences est exclu.



REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.1. Accueil et prise en charge du patient</p> <p>A.2. Réalisation d'une anamnèse du patient</p> <p>A.3. Analyse et interprétation des données recueillies</p> <p>A.4. Validation des possibilités de prises en charge et de délivrance d'appareillages</p>	<p>C.1. Accueillir, recevoir des patients pour des consultations en orthopédie orthèse afin d'assurer leur prise en charge et répondre à leurs besoins</p> <p>C.2. Analyser les attentes et les demandes de patients afin de resituer les consultations dans le cadre de parcours de soins coordonnés en fonction des problématiques et besoins identifiés d'appareillage</p> <p>C.3. Analyser les prescriptions et contenus d'ordonnances et échanger avec les patients afin de comprendre les besoins d'appareillages en les confirmant avec les ressentis et déclarations des patients</p> <p>C.4. Retracer l'anamnèse des patients afin d'identifier les antécédents liés à l'utilisation d'appareillages pour adapter des prises en charge</p> <p>C.5. Présenter aux patients le déroulement des séances en vue d'un appareillage afin de préciser les étapes nécessaires</p> <p>C.6. Expliquer les cadres et conditions de prises en charge en fonction des situations de chaque patient afin de financer et délivrer des appareillages en orthopédie orthèse</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle – cas pratique</b> : Analyse de dossiers de patients pour valider la réalisation d'appareillage orthopédique</p> <p>A partir de documents et lors d'une épreuve en temps limité, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyser des cas cliniques de patients</li> <li>- identifier les possibilités d'appareillages.</li> <li>- préciser les types d'appareillages à proposer et/ou à réaliser en fonction du cadre dans lequel consulte le patient,</li> <li>- définir les possibilités d'appareillage en fonction des niveaux de prises en charge du patient.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La demande et les attentes du patient sont clairement identifiées.</li> <li>- Toutes les informations nécessaires sur la personne sont recueillies</li> <li>- Le choix des questions est pertinent</li> <li>- La posture d'écoute et de dialogue est adaptée</li> <li>- Les cas cliniques des patients sont analysés à partir de critères clairement définis</li> <li>- Les données et informations sur les patients sont exploitées correctement</li> <li>- Le professionnel informe clairement le patient afin de l'orienter sur des choix d'appareillage sur-mesure ou en série</li> <li>- Les possibilités de prises en charge et de délivrance d'appareillages en orthopédie orthèse sont identifiées et prises en compte</li> </ul>



REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.5. Réalisation des prises de mesure en utilisant des techniques adaptées</p> <p>A.6. Sélection des appareillages pour répondre aux besoins des patients</p> <p>A.7. Conseil des patients sur le choix des types d'appareillages</p> <p>A.8. Echanges avec des laboratoires fournisseurs d'appareillages de série</p> <p>A.9. Sélection des produits à référencer</p>	<p>C.7. Référencer des dispositifs médicaux de série afin de répondre aux besoins des patients</p> <p>C.8. Constituer et gérer les stocks en fonction des besoins de commercialisation</p> <p>C.9. Identifier les besoins du patient en termes d'appareillage afin de rechercher des types d'appareillages adaptés aux besoins et répondant aux pathologies du patient</p> <p>C.10. Sélectionner des appareillages de série afin de correspondre aux recueils de données patients</p> <p>C.11. Expliquer et exposer les caractéristiques des appareillages en présentant les effets attendus et expliquant les précautions d'emploi, d'entretien et de surveillance</p> <p>C.12. Expliquer les gestes thérapeutiques associés aux bonnes utilisations des appareillages afin que le patient comprenne les finalités et les bénéfices attendus</p> <p>C.13. Accompagner le patient dans la démarche d'apprentissage à l'utilisation, à la mise en place, au retrait, à l'usage et l'entretien de dispositifs délivrés</p> <p>C.14. Réaliser des ajustements d'appareillages afin de contrôler les impacts pour le patient et les évolutions de sensations et de ressentis en procédant au besoin à des changements de modèles</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle reconstituée – jeu de rôle :</b> Conseil et délivrance d'appareillages lors d'une consultation</p> <p>Le candidat est évalué lors de consultations reconstituées sur ses capacités à conseiller et délivrer des appareillages de série adaptés à des patients en fonction de leurs pathologies et de leurs besoins spécifiques.</p> <p>Il doit effectuer et diriger des entretiens avec le patient pour contrôler les situations et besoins du patient avant de proposer des appareillages adaptés.</p> <p>A l'issue de la (des) mise(s) en situations, le candidat est interrogé par un jury qui vérifie que l'ensemble des aspects ont été contrôlés et que les orientations sur des appareillages spécifiques sont conformes, adaptées et justifiées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les informations utiles concernant le patient sont analysées correctement</li> <li>- Les besoins d'appareillage sont clairement identifiés</li> <li>- Les appareillages et les bénéfices attendus sont expliqués au patient</li> <li>- Le choix des appareillages correspond à la pathologie du patient</li> <li>- Le conseil concernant les appareillages est adapté au patient et à ses pathologies</li> <li>- L'adhésion du patient au projet d'appareillage est recherchée et réévaluée lors de la délivrance de l'appareillage</li> <li>- Les zones, articulations sur lesquelles intervenir sont clairement identifiées</li> </ul>



REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.10. Réalisation des prises de mesure en utilisant des techniques adaptées</p> <p>A.11. Conception des appareillages sur mesure et adaptés aux besoins spécifiques des patients</p> <p>A.12. Fabrication et livraison des appareillages et d'orthèses thermoformées</p>	<p>C.15. Définir une position appropriée à la personne en vue des prises des mesures et d'empreintes</p> <p>C.16. Rechercher des types d'appareillages orthopédiques afin de répondre aux besoins du patient en tenant compte des techniques et des méthodes de fabrication</p> <p>C.17. Dessiner le plan d'appareillage en anticipant la fabrication afin de choisir les matériaux adaptés</p> <p>C.18. Valider le choix d'appareillage et les données d'application en fonction du cahier des charges ainsi que les étapes de fabrication afin de s'adapter aux besoins du patient</p> <p>C.19. Fabriquer des appareillages sur mesure afin de répondre aux besoins spécifiques du patient</p> <p>C.20. Evaluer l'adaptation des appareillages lors des essayages afin de prendre en compte les spécificités du patient</p> <p>C.21. Apporter des modifications ciblées avant la délivrance de l'appareillage afin qu'il soit adapté au mieux au patient et à ses caractéristiques</p> <p>C.22. Contrôler les conformités et les qualités d'appareillages orthopédiques fabriqués afin qu'ils répondent aux normes et réglementations</p> <p>C.23. Rechercher des innovations sur les techniques et les méthodes de fabrication d'appareillages afin de faire évoluer les appareillages</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle reconstituée : Conception et fabrication d'appareillages orthopédiques sur mesure</b></p> <p>Réalisation et fabrication d'appareillages sur mesure pour des patients avec présentation devant un jury des appareillages fabriqués et réalisés pour le compte de patients.</p> <p>L'évaluation porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'utilisation des techniques adaptées pour la réalisation d'appareillage,</li> <li>- la qualité des appareillages</li> <li>- leur adaptation aux attentes et aux besoins des patients pour lesquels ils ont été conçus et fabriqués.</li> </ul> <p>Le jury évalue la qualité des appareillages conçus et fabriqués, la capacité des candidats à expliciter leur démarche et les choix retenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le besoin d'appareillage du patient est clairement identifié et analysé</li> <li>- Les zones topographiques en vue de l'appareillage sont recherchées, identifiées et localisées</li> <li>- Les types d'appareillage adaptés aux besoins de patients sont sélectionnés correctement</li> <li>- La conception et la fabrication des appareillages spécifiques et adaptés sont réalisées correctement</li> <li>- Les techniques de fabrication sont adaptées</li> <li>- La qualité des appareillages est contrôlée</li> <li>- Les appareillages créés sont présentés au patient.</li> </ul>



REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.13. Accompagnement du patient dans l'utilisation des appareillages</p> <p>A.14. Ajustement et réglage des appareillages à partir des ressentis.</p> <p>A.15. Suivi du patient et optimisation des bénéfices des appareillages</p>	<p>C.24. Ajuster les dispositifs médicaux et appareillages sur mesure et/ou de série afin de l'adapter aux besoins du patient</p> <p>C.25. Expliquer les gestes thérapeutiques afin que le patient comprenne les finalités et les bénéfices attendus</p> <p>C.26. Accompagner le patient dans la démarche d'apprentissage à l'utilisation, mise en place, retrait, usage et entretien du dispositif délivré</p> <p>C.27. Identifier les ressentis et sensations normales, et les ressentis nécessitant des réglages et/ou des ajustements</p> <p>C.28. Réaliser les ajustements des appareillages afin de contrôler les impacts pour le patient et les évolutions de sensations et de ressentis</p> <p>C.29. Identifier et utiliser des indicateurs afin d'apprécier le niveau de confort, pour le patient, lié au port d'appareillages</p> <p>C.30. Identifier les éléments susceptibles d'améliorer le confort lié au port et à l'utilisation d'appareillages</p> <p>C.31. Evaluer les évolutions du patient liées au port et/ou à l'utilisation d'appareillages afin d'analyser les retours du patient dans le cadre de rémissions et améliorations liées à un suivi et à un accompagnement individualisé</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle reconstruite – Rapport d'expérience professionnelle</b> : présentation d'un rapport d'expérience professionnelle sur des analyses de cas de patients appareillés et suivis en orthopédie</p> <p>Les analyses des cas de patients accompagnés doivent détailler et expliciter les enjeux liés à l'ajustement des appareillages afin d'optimiser leur efficacité fonctionnelle et leur tolérance pour les patients.</p> <p>Le rapport d'expérience professionnelle doit intégrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des présentations des cas.</li> <li>- des visuels, des descriptifs et des plans des appareillages conçus.</li> <li>- des retours des patients concernant l'efficacité fonctionnelle et la tolérance des appareillages réalisés.</li> </ul> <p>L'analyse est faite à partir d'entretiens.</p> <p>Le jury évalue le rapport d'expérience professionnelle sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la qualité de l'analyse des cas rédigée et remise.</li> <li>- la qualité de la soutenance à l'appui des critères retenus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute action est expliquée au patient en amont du geste</li> <li>- Les ajustements des appareillages sont réalisés correctement</li> <li>- Les besoins d'ajustement sont évalués et expliqués</li> <li>- Les ressentis du patient sont pris en compte dans l'ajustement de l'appareillage</li> <li>- Les ajustements après utilisation des appareillages sont clairement identifiés et explicités</li> <li>-</li> <li>- Les règles de bonnes pratiques sont respectées</li> <li>- La pudeur et l'intimité du patient sont respectées</li> <li>- Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées</li> <li>- Les gestes d'ajustement d'appareillage sont réalisés avec dextérité</li> <li>- La compréhension de l'utilisation de l'appareillage du patient est vérifiée</li> <li>- La participation active du patient est recherchée</li> </ul>



REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.16. Gestion des obligations statutaires et juridiques</p> <p>A.17. Respect des obligations administratives et comptables qui régissent l'activité</p> <p>A.18. Communication et promotion nécessaires au développement de l'activité.</p> <p>A.19. Développement de la patientèle, fidélisation des patients</p> <p>A.20. Développement du réseau de prescripteurs (médecins de ville ou hospitaliers) et intégration potentielle des maisons médicales pluridisciplinaires</p> <p>A.21. Participation à des actions de formation, échanges de pratiques, séminaires, conférences, ...</p> <p>A.22. Veille professionnelle et formation</p>	<p>C.32. Programmer et réaliser les démarches nécessaires afin de créer et lancer une activité d'orthopédiste orthésiste</p> <p>C.33 Choisir les statuts de l'activité en fonction de la structuration souhaitée de l'activité professionnelle afin de respecter la législation en vigueur</p> <p>C.34. Réaliser les opérations préalables à l'ouverture de l'activité d'orthopédiste orthésiste : étude de marché, création d'un business plan, construction d'un réseau</p> <p>C.35. Présenter les dispositifs médicaux propres à sa profession afin de définir l'approche et les types de prises en charge thérapeutiques possibles</p> <p>C.36. Structurer un plan de financement d'une activité d'orthopédiste orthésiste afin de définir le projet de création</p> <p>C.37. Évaluer les niveaux de charges liés à l'organisation d'une activité (coûts d'un cabinet, coûts d'actions de promotion et de communication, gestion et administration d'un site internet, etc...) afin d'anticiper le niveau de rentabilité</p> <p>C.38. Analyser le seuil de rentabilité d'une activité d'orthopédiste orthésiste en réalisant des prévisionnels d'activité afin d'en apprécier le réalisme et la capacité de mise en œuvre.</p> <p>C.39. Elaborer un plan d'action commercial et marketing adapté à l'activité d'orthopédiste orthésiste afin de se rendre visible et faire valoir son expertise auprès de futurs patients et prescripteurs</p> <p>C.40. Structurer des supports de communication en corrélation avec la réglementation et la valorisation de son savoir faire</p> <p>C.41. Maintenir et développer ses compétences professionnelles afin de veiller et contribuer aux évolutions du métier.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle – Dossier d'analyse d'activités orthopédistes orthésistes :</b></p> <p>présentation d'un dossier d'analyse d'activités orthopédistes orthésistes basé sur des situations en entreprise vécues lors des stages de pratiques professionnelles comprenant la rédaction d'un plan de création et développement d'un cabinet d'orthopédiste orthésiste</p> <p>Le projet d'entrepreneuriat présenté doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- intégrer une analyse de marché en lien avec un projet d'implantation,</li> <li>- présenter un business plan</li> <li>- définir des budgets prévisionnels</li> <li>- définir une stratégie de communication</li> <li>- intégrer une présentation d'un plan de développement</li> </ul> <p>Le jury évalue le dossier écrit qui doit détailler l'ensemble des aspects nécessaires au lancement du projet et permettre d'apprécier son réalisme et la capacité du candidat à le mettre en œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les informations nécessaires sont identifiées ; statut, démarches, ...</li> <li>- La faisabilité et la viabilité du projet sont décrites dans l'étude de cas</li> <li>- Les contraintes comptables administratives et financières associées au statut sont identifiées et prises en comptes</li> <li>- Les étapes de l'installation de son activité sont explicitées</li> <li>- Les niveaux de rentabilité de l'activité sont expliqués</li> <li>- La structure et le fonctionnement d'un budget sont identifiés</li> <li>- La stratégie de communication (ex : site internet, supports de communication...) décrite est pertinente</li> <li>- La pratique professionnelle est analysée au regard des références professionnelles</li> <li>- Les axes d'évolution sont identifiés : formation professionnelle, informations à rechercher, ...</li> </ul>